



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 912

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des personnes handicapées. Depuis le vote de la loi d'orientation du 30 juin 1975, la politique en faveur des personnes handicapées a fait l'objet d'une attention particulière de la part des gouvernements successifs. Il reste que nombre des revendications exprimées par les personnes handicapées n'ont pas encore été satisfaites. Qu'il s'agisse de l'insertion professionnelle, de l'accès à la formation, de l'accessibilité aux locaux et transports, de la prise en charge des soins, de la prévention et de la réparation des risques professionnels, de l'accueil dans les établissements sociaux et médico-sociaux, ou encore du statut de la personne handicapée, des efforts importants sont à réaliser. C'est pourquoi il lui demande, d'une part, de bien vouloir lui indiquer les mesures concrètes que le Gouvernement envisage de mettre en oeuvre afin d'améliorer la vie quotidienne des personnes handicapées et, d'autre part, de lui faire part de ses intentions quant à la tenue d'une réunion de concertation associant l'ensemble des représentants des personnes handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 912

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 1997, page 2299